



JOURNEE D'INFORMATION

Marchés publics

Jurés de concours

Animée par

Denis DESSUS, vice-président du Conseil National de l'Ordre des architectes, architecte et interlocuteur auprès des pouvoirs publics sur la question des marchés publics et ayant une expérience pratique des jurys de concours

Lydia DI MARTINO, directrice du service juridique du CNOA

 ****Cette journée rentre dans le cadre de l'obligation de formation continue des architectes**

>> bulletin d'inscription en pièce jointe

DATE & LIEU

MERCREDI 08 JUIN 2016 – de 09h00 à 17h30 (durée : 7 heures)
POITIERS – Salons de Blossac - 9, rue de la Tranchée

PUBLIC

Architectes, bureaux d'étude, AMO
Maîtres d'ouvrage

TARIF (déjeuner compris)

28,00 € TTC / personne
Déjeuner/buffet à la Maison de l'architecture, 1 rue de la Tranchée à Poitiers

CONTENU

A. Le cadre réglementaire des marchés publics vient de connaître une véritable révolution avec l'ordonnance Marchés publics du 23 juillet 2015 et son décret d'application du 25 mars 2016 applicable depuis le 1er avril 2016. Le Code des marchés publics et l'ordonnance de 2005 qui régissaient jusqu'alors la commande publique sont désormais abrogés et font place à de nouvelles règles.

B. Le rôle du juré participant à un jury de maîtrise d'œuvre est essentiel. C'est en effet au juré que revient la lourde tâche, à force de persuasion et de négociation, d'obtenir un déroulement serein des débats, et surtout de conseiller le maître d'ouvrage pour que le meilleur projet soit choisi. Il lui appartient aussi de démontrer que les architectes sont des conseillers utiles et même indispensables au sein des jurys.

OBJECTIFS

A. Le Code des marchés publics
Connaître le contexte juridique et les spécificités de la maîtrise d'œuvre.
Maîtriser le nouveau cadre de mise en concurrence et de dévolution des marchés de maîtrise d'œuvre.

B. Formation des jurés

- Savoir appréhender le cadre juridique et le rôle d'un jury, maîtriser les principes de la passation des marchés de maîtrise d'œuvre.
- Savoir accomplir sa mission auprès des maîtres d'ouvrage et être en mesure de guider le jury dans son choix (dans les deux phases : sélection des candidats et choix du lauréat).

Pour l'intérêt public de l'architecture,
pour la qualité du cadre bâti.

PROGRAMME

Matin

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Code des Marchés Publics / Guide de la commande publique

Le contexte juridique de la maîtrise d'œuvre et ses spécificités (notamment les principes définis par la loi MOP)

- Les marchés publics : généralités (pouvoirs adjudicateurs soumis au CMP, principes généraux) et présentation des principales modifications issue de la réforme.
- La définition préalable des besoins : le programme
- La passation des marchés de maîtrise d'œuvre : détermination des seuils
- Présentation de la procédure adaptée (mini-guide)
- Rappel de quelques règles générales (candidatures, groupements, pondération, etc.)

Après-midi

Les procédures qui imposent la constitution d'un jury

- Règles communes de composition et de fonctionnement d'un jury
- Description chronologique du concours, du stade de la candidature à l'attribution du marché en détaillant le rôle du jury et des jurés maîtres d'œuvre
- Le cas particulier du jury en procédure de conception-réalisation

Etre juré de concours

- Règles d'éthique
- Echanges avec des jurés qui font part de leur expérience

👉 Cette journée rentre dans le cadre de l'obligation de formation continue des architectes**

Vous pourrez déclarer vos heures de formations dites « complémentaires » dans votre espace personnel sur le site de l'Ordre : www.architectes.org
=> rubrique « formations continues »

Une attestation de présence vous sera remise en fin de journée.

CROA POITOU-CHARENTES
1, rue de la Tranchée - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 41 46 71 - Mail : croa.poitou-charentes@wanadoo.fr



JOURNEE D'INFORMATION

Marchés publics

Jurés de concours

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner avant le 01/06/2016 au CROA, accompagné du règlement)

Agence :
.....

Adresse :

Tél. Email :

Nombre de pers. : Nom :

Nom :

Nom :

Nom :

Participera/participeront à la journée

INFORMATION MARCHES PUBLICS / JURES DE CONCOURS - le 08/06/2016 à Poitiers

→ Ci-joint un chèque de (libellé à l'ordre de : CROA Poitou-Charentes)

Formation Continue : bénéficiez d'une attestation de présence.

Cette journée rentre dans le cadre de l'obligation de formation continue des architectes.

CROA POITOU-CHARENTES

1, rue de la Tranchée - 86000 POITIERS

Tél. 05 49 41 46 71 - Mail : croa.poitou-charentes@wanadoo.fr